TOPO
Journal syndical

Vol. 21 | N° 03 | Le mercredi 23 septembre 2020

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA POINTE-DE-L'ÎLE (SEPÎ)

☎ 514-645-4536 | Téléc. 514-645-6951 | www.sepi.qc.ca | www.facebook.com/sepi.syndicat

ÉDITO | HISTOIRE D'UN BISCUIT *ORÉO* À LA VANILLE

L'image qui nous vient en tête, lorsqu'on pense aux lignes politiques adoptées par les différents paliers qui nous gouvernent, est celle d'un biscuit *ORÉO* à la vanille. Un biscuit *ORÉO* au fond c'est quoi? Un centre moelleux pogné entre deux biscuits secs! On vous explique.

Biscuit sec numéro 1: le ministère de l'Éducation

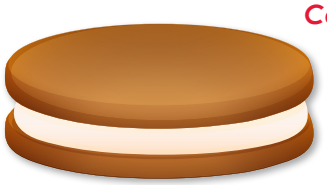

Jean-François Roberge a choisi une ligne directrice qui ne cadre absolument pas avec le contexte dans lequel nous sommes plongés. Selon lui, il faut viser la réussite éducative à tout prix. Les programmes doivent être enseignés dans leur intégralité, sans tenir compte du fait qu'un élève retiré, pendant une période de confinement, reprendra le cours normal de sa scolarité en décalage avec ses camarades de classe. Avec la multiplication des cas chez nos élèves, il y a fort à parier qu'ils seront de plus en plus nombreux celles et ceux qui accuseront un certain retard dans leur cheminement scolaire. Qui devra s'adapter? Le personnel enseignant à qui l'on demandera de faire de la différenciation pédagogique en classe, d'alimenter en activités d'apprentissage les élèves toujours confinés, tout en ayant un taux de réussite qui répond aux fameuses cibles du projet éducatif. Nulle part, il n'est question de l'alourdissement de la tâche que les ambitions du ministre font porter sur les épaules des profs. Il y a de quoi voir notre bulle nous péter en plein visage. Justement… parlons bulles. Il y a eu les *«tites bulles»*, les *«grosses bulles-classes»*, et maintenant les *«deux bulles-c'correct finalement»*! Sous la pression des parents, malgré la pandémie, le gouvernement cède. Il faut offrir des services à l'élève même si cela implique de passer outre le fait qu'il est question ici de santé et de sécurité au travail.

Biscuit sec numéro 2: certaines directions d'établissements scolaires

Tout comme le ministre de l'Éducation, certains gestionnaires s'inclinent devant les parents qui s'attendent à ce que l'école de leur enfant livre la marchandise, et ce, au détriment de la santé mentale et physique du personnel enseignant. Il faut que l'école publique tienne les promesses de performance faites par Jean-François Roberge. Ces directions exercent ainsi une pression de plus en plus grande sur les profs, tout en refusant de reconnaître le temps supplémentaire que ce travail exige. Les tâches débordaient bien avant la pandémie. Maintenant, elles explosent littéralement sous le poids des ajustements sanitaires et pédagogiques que la situation impose.

Centre moelleux: CSSPÎ

Le centre moelleux, quant à lui, cherche tout de même à nous permettre d'avaler nos biscuits secs sans trop nous étouffer, disons-le comme cela. Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPÎ) jongle avec le caractère exceptionnel de la situation, les directives ministérielles et de santé publique, aussi volatile que le virus lui-même. Leur position est claire. Le CSSPÎ nous a confirmé que le dépassement de la tâche éducative serait rémunéré et qu'ils ont conscience que les profs font le maximum pour donner des airs de normalité au quotidien des élèves.

Une question demeure en suspens. Qui aime ça les *ORÉO* à la vanille???

La COVID-19 n'est pas à elle seule responsable de la détresse psychologique et de l'épuisement du personnel enseignant. Le virus n'a fait qu'exacerber la réalité. Avec la pandémie, c'est toute la question des conditions de travail des profs qui est passée sous le radar. La complexification et la lourdeur de la tâche. La composition des groupes, trop souvent en dépassement. Les établissements vétustes et surpeuplés. Le manque d'espaces de travail adéquat. Le temps de travail réellement effectué qui n'est toujours pas reconnu. La rémunération qui fait de nous les enseignantes et les enseignants les moins bien payés au Canada. Il n'est pas étonnant que cette profession attire de moins en moins les jeunes ou qu'un grand nombre d'entre eux désertent dans les cinq premières années.

Dès le départ, le premier ministre et le président du Conseil du trésor avaient bien dit que les préposés aux bénéficiaires et les enseignants auraient davantage que les autres à la fin des négociations. On attend toujours… Sauf que pendant ce temps-là, on est là à essayer de ne pas suffoquer avec les biscuits secs.

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

RAPPEL | COURS PRÉPARATOIRES AU CÉFRANC - **NOUVELLES DATES!**

Vous avez besoin d'aide pour vous préparer à la passation du CÉFRANC?

Le comité paritaire de perfectionnement SEPÎ-CSSPÎ offrira gratuitement des **cours à compter du 6 octobre prochain**. Ceux-ci se tiendront les mardis et jeudis, à partir de 16h30, à l'école secondaire Antoine-de-St-Exupéry. Pour être éligible au cours, vous devez avoir tenté de passer l'examen au moins une fois, posséder une autorisation d'enseigner et avoir une tâche au CSSPÎ pour l'année 2020-2021.

Places limitées, écrivez-moi rapidement si vous désirez vous inscrire.

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca

EDA / FP | OBLIGATIONS RELATIVES À LA SUPPLÉANCE OCCASIONNELLE (REMPLACEMENT)

Lorsqu'un enseignant est absent, le centre de services scolaire doit remplacer cette personne pour les heures d'enseignement prévues à son horaire.

Pour l'éducation des adultes (EDA), le remplacement est offert en premier à l'enseignant du centre, selon l'ordre de la liste, s'il y a lieu, dont le contrat ne prévoit pas 800 heures pour l'année ou qui n'a pas atteint 1080 heures à taux horaire.

Pour la formation professionnelle (FP), le remplacement est offert en premier à l'enseignant du centre, selon l'ordre de la liste, s'il y a lieu, dont le contrat ne prévoit pas 720 heures pour l'année ou qui n'a pas atteint 1080 heures à taux horaire.

Pour la FP et l'EDA, le remplacement est par la suite offert aux enseignantes et enseignants volontaires ayant exprimé par écrit (courriel adressé à la direction) durant les journées pédagogiques du début de l'année scolaire une disponibilité de suppléance pour le centre. Celle-ci est offerte, par ancienneté, en privilégiant l'enseignante ou l'enseignant présent au centre lors de l'offre. L'enseignante ou l'enseignant s'étant déclaré disponible pour effectuer de la suppléance et qui n'est pas sur les lieux du travail au moment de celle-ci doit être en mesure d'être au centre à l'intérieur d'une période maximale de 30 minutes.

■ Sophie Fabris | sophiefabris@sepi.qc.ca
■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

RAPPEL

APPEL DE CANDIDATURES

RAPPEL

COMITÉS PERMANENTS, DE LA CONVENTION ET DE LA LIP

Être là où se prennent les décisions !

En ce début d'année mouvementé, plusieurs postes restent à combler au sein des comités et délégations. Selon vos intérêts et le temps que vous voulez ou pouvez donner à votre implication syndicale, vous constaterez qu'il y en a pour tous les goûts. Certains comités devront se réunir bientôt et les élections se tiendront lors du prochain conseil des personnes déléguées, prévu le 27 octobre.

Tout membre du SEPÎ, **indépendamment de son expérience**, peut soumettre sa candidature. Prenez le temps de consulter le *Cahier descriptif des comités et délégations syndicales du SEPÎ* en cliquant sur l'hyperlien suivant : www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/images/SEPI-Comites_delegations_2020.pdf.

À ce jour, voici les places disponibles :

Les comités permanents du SEPÎ

- le comité d'élection et de référendum → 5 places + 3 substituts
- le comité de discipline → 3 places
- le comité des statuts et règlements → 1 place

Les comités de la convention et de la LIP

- le comité consultatif sur les services aux élèves HDAA → 1 place + 1 substitut
- le comité paritaire pour les élèves HDAA → 2 places

Si vous souhaitez obtenir de plus d'informations concernant l'ampleur de l'implication de ces comités, veuillez me contacter par courriel. Ce sera un plaisir de répondre à vos questions.

COMITÉS TEMPORAIRES DU SEPÎ

Nous procédons à l'ouverture d'une période de mise en candidature pour les comités temporaires du SEPÎ, comités pour lesquels auront lieu des élections au conseil des personnes déléguées du 27 octobre 2020. En voici la liste :

- le comité action-mobilisation (CAM) → 8 membres
- le comité de la condition des femmes (CCF) → 5 membres
- le comité de la santé et sécurité au travail (SST) → 6 membres
- le comité *héros* → 5 membres

Prenez le temps de consulter le *Cahier descriptif des comités et délégations syndicales*; vous y ferez assurément de belles découvertes ! Vous pouvez y accéder en cliquant sur l'hyperlien suivant : www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/images/SEPI-Comites_delegations_2020.pdf.

Si vous avez des interrogations qui ne trouvent pas leur réponse dans le cahier descriptif, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel.

Vous pouvez poser votre candidature à l'un ou l'autre de ces comités en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante :

candidature@sepi.qc.ca.

Notez que seules les candidatures qui nous parviendront avant le **vendredi 16 octobre à 14 h 00** seront présentées et feront l'objet d'élections au conseil des personnes déléguées d'octobre.

■ Annie Primeau | annieprimeau@sepi.qc.ca

INFO | *SEMAINE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE* (SPEP)

Célébrez la 11e Semaine pour l'école publique en format 100 % numérique !

La **11e *Semaine pour l'école publique*** **(SPEP)**, organisée par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), aura lieu du **4 au 11 octobre 2020**, et ce, malgré le caractère exceptionnel de la pandémie que nous subissons tous.

L'humoriste Philippe Laprise, porte-parole de l'événement, est fier d'annoncer qu'il poursuivra sa collaboration avec la FAE, pour les trois prochaines années. Comme il le souligne fort judicieusement dans la campagne publicitaire qui a débuté le 7 septembre : **« Cette année, notre école publique, on l'aime encore plus ! »**. Cette annonce rappelle l'importance de l'école publique dans notre société en faisant un clin d'œil aux multiples rôles que les parents ont dû jouer pendant le confinement, mais aussi au soulagement ressenti lorsque le temps est finalement venu de confier leurs enfants aux vrais professionnels de l'éducation.

© FAE

Facebook : @SPEPecolepublique

Encore cette année la FAE propose une programmation riche et variée… mais adaptée au contexte scolaire et social.

- ✓ Lancement de la SPEP dans les médias le dimanche 4 octobre 2020 afin de rappeler les trois grandes missions de l'école publique.
- ✓ Remise de trois prix *Hibou* aux personnes ou organismes lauréats. Les remises seront filmées et diffusées pendant la SPEP sur les différentes plateformes de la FAE.
- ✓ Visite virtuelle de Philippe Laprise dans une classe chez chacun de nos neuf syndicats affiliés. Ces visites s'échelonneront pendant tout le mois d'octobre.
- ✓ Jeu-questionnaire, axé sur la science et les données scientifiques, se déroulant durant la semaine de la SPEP. Le jeu-questionnaire s'adresse aux élèves, jeunes et adultes. À remporter : un livre d'une valeur de 30 $ par élève (remise en argent ou sous forme de carte-cadeau dans une librairie indépendante), à la suite d'un tirage au sort.

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca

PAGES FACEBOOK DU SEPÎ

Vous êtes maintenant plus de 1100 personnes à être abonnées notre page SEPÎ sur Facebook et plus de 150 à suivre la page CCF-SEPÎ (Comité de la condition des femmes) ! Si vous n'êtes pas du nombre, joignez-vous à nous, vous pourrez ainsi trouver facilement beaucoup d'information et partager avec nous vos réflexions et en faire profiter vos collègues. Nous vous rappelons que vous pouvez inviter vos ami(e)s à « aimer » nos pages et ainsi nous aider à rejoindre facilement les membres du SEPÎ.

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca

INFO | UN CADEAU DE LA PART DU SEPÎ

Journée mondiale des enseignantes et enseignants

Un peu en avance cette année, vous trouverez dans votre pigeonnier au cours des prochains jours une gomme à effacer afin de souligner la *Journée mondiale des enseignantes et enseignants*!

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca

5 oct Journée mondiale des enseignants

ÉCHO DU CONSEIL DES PERSONNES DÉLÉGUÉES (CPD) EXTRAORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2020

ÉLECTION DU COMITÉ D'ÉLECTION ET DE RÉFÉRENDUM

Les personnes déléguées procèdent à l'adoption des membres du comité d'élection et de référendum du SEPÎ pour l'année 2020-2021.

■ Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca

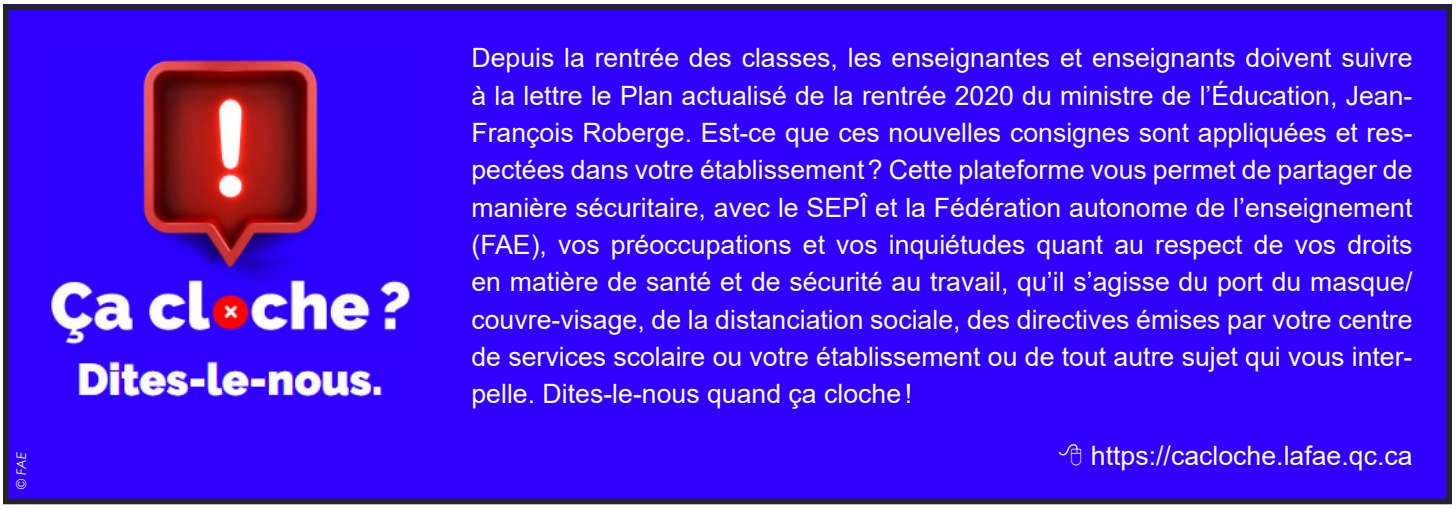

Depuis la rentrée des classes, les enseignantes et enseignants doivent suivre à la lettre le Plan actualisé de la rentrée 2020 du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. Est-ce que ces nouvelles consignes sont appliquées et respectées dans votre établissement? Cette plateforme vous permet de partager de manière sécuritaire, avec le SEPÎ et la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), vos préoccupations et vos inquiétudes quant au respect de vos droits en matière de santé et de sécurité au travail, qu'il s'agisse du port du masque/couvre-visage, de la distanciation sociale, des directives émises par votre centre de services scolaire ou votre établissement ou de tout autre sujet qui vous interpelle. Dites-le-nous quand ça cloche!

https://cacloche.lafae.qc.ca

Le **TOPO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ) est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPÎ). **La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.**

Commentaires et/ou suggestions
Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ)
745, 15e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9
Tél.: 514-645-4536 | Téléc.: 514-645-6951 | Par courriel: topo@sepi.qc.ca